

L'utilisation d'un **parasurtenseur PS3** est vivement conseillée en vue d'une protection efficace du coffret contre les surtensions transitoires véhiculées par l'alimentation électrique.



PROTEC 2

Relevage V3.1



Ce coffret est à raccorder sur une alimentation équipée d'un dispositif de protection et de sectionnement bipolaire ou tripolaire suivant les cas, en conformité avec les normes en vigueur. (EN 60204)

7. PRECAUTION INDISPENSABLE :

Le circuit imprimé véhicule des tensions « secteur » indépendamment de la position « MARCHE-ARRET » de l'interrupteur extérieur :

IL EST DONC IMPERATIF DE COUPER LE SECTIONNEUR AMONT DE MISE SOUS TENSION DU COFFRET, AVANT TOUTE MANIPULATION ET LORS DE L'ARRÊT PROLONGÉ DE L'INSTALLATION.

DISTRIBUE PAR

JETLY

Société Anonyme au Capital de 3200000 € RCS VIENNE B 338 236 227.
Locataire Gérante de Thermador Groupe
Parc d'Activités de Chesnes – 91, rue du Ruisseau
38297 SAINT-QUENTIN FALLAVIER Cedex
Tél. : 04.74.94.18.24 + Répondeur – Fax 04.74.95.62.07
Internet <http://www.jetly.fr> - e.mail info@jetly.fr



P23300_00
01/03
7/7

Notice de mise en service

Coffret de commande et de protection électronique pour 1 pompe

- Marche automatique et la protection de la pompe par l'INTERMEDIAIRE DE FLOTTEURS
- Protection électronique AVEC ALARME SONORE

IL EST IMPERATIF DE LIRE LA NOTICE AVANT RACCORDEMENT POUR EVITER TOUTE DEGRADATION ET ANNULLATION DE GARANTIE

1. CONCEPTION

- Coffret avec couvercle transparent, équipé d'entrées étanches.
- Protection électronique de la pompe (surveillance en continu de l'intensité moteur et arrêt instantané en cas de surintensité).
- Utilisation : mono ou tri, de 2 à 10 ampères .
- Alarme sonore incorporée (buzzer)
- Encombrement : L 233 x l 120 x H 180, Poids : 2 kg.

2. AVANTAGES

- Utilisation en monophasé 230 V ou triphasé 400 V par simple changement de position de fusible.
- Alarme sonore si niveau trop haut.
- Contact sec report d'alarme si niveau trop haut ou absence alimentation.
- Possibilité de raccordement du contact sec de l'ipsotherm.
- Possibilité de fonctionnement à partir d'un flotteur unique.

NMS01200300015 (ed. 11/2009)

3. REGLAGE de L'INTENSITE

Vérifier que le fusible est correctement positionné en fonction de la tension d'alimentation (230 ou 400 volts), puis procéder au réglage de l'intensité moteur en agissant sur la molette rouge de la façon suivante :

- Positionner le réglage sur la position maximum et faire fonctionner la pompe pendant 1 à 2 minutes environ de façon à ce qu'elle prenne bien son intensité.
- Agir très lentement sur le potentiomètre dans le sens inverse des aiguilles d'une montre, jusqu'à l'obtention de la coupure du contacteur (voyant rouge « *disjonction* »).
- Tourner alors très légèrement le potentiomètre dans le sens des aiguilles d'une montre et réarmer le coffret par l'interrupteur *marche/arrêt*. Le réglage est ainsi réalisé.
- Si une nouvelle disjonction réapparaît au bout de quelques minutes, c'est que le réglage est trop proche du point de disjonction, donc trop sensible. Dans ce cas reprendre légèrement le réglage en tournant le potentiomètre dans le sens des aiguilles d'une montre.

Dans le cas où, après ce réglage, l'écart entre la valeur affichée sur le potentiomètre et la valeur indiquée sur la plaque moteur serait trop important, mesurer l'intensité réellement absorbée par la pompe.

4. PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

4-1 / ROLE DES FLOTTEURS

Le flotteur bas (n°1) est le flotteur d'arrêt. Il arrête la pompe par **ouverture** de son contact.

L'enclenchement de la pompe se fait sur le flotteur haut (n°2) par **fermeture** du contact.

Le flotteur alarme (n° 3) enclenche le buzzer incorporé par **ouverture de son contact** (vérifier le choix des fils du flotteur), l'alarme est reportée par un contact sec.

Le flotteur bas étant prépondérant, il est possible de l'utiliser comme flotteur unique simplement en court-circuitant le flotteur haut (voir schéma)

4-2 / POUSSOIR « MARCHE-FORCEE »

L'action sur ce bouton **vide la cuve** (enclenchement de la pompe jusqu'à sa coupure par le flotteur bas).

Le **maintien** de la pression sur ce bouton, fait fonctionner la pompe indépendamment du flotteur bas (possibilité de "*dénoyer*" la pompe).

5. REARMEMENT

En cas d'arrêt de la pompe par disjonction, il est recommandé d'en vérifier l'origine et tenter d'y remédier avant de procéder au réarmement.

Dans cette situation, le coffret **Protéc 2 Relevage** maintient le défaut tant qu'il est sous tension.

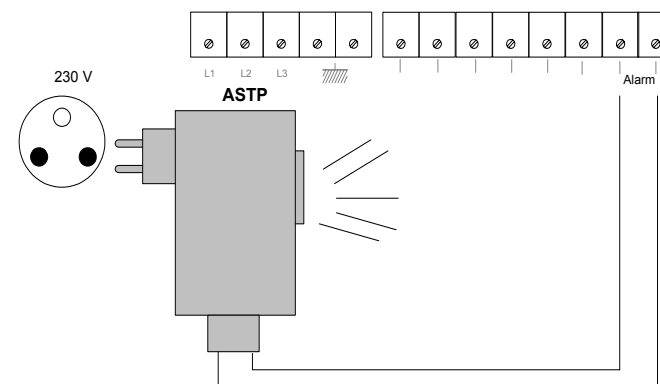
Pour le redémarrage, il est donc nécessaire (et suffisant) de couper momentanément l'alimentation du coffret.

6. BRANCHEMENTS ELECTRIQUES

Le **Protéc 2 Relevage** se raccorde en aval d'un interrupteur bipolaire ou tripolaire suivant le cas, équipé de fusibles AM (spéciaux moteurs) ou d'un disjoncteur, en conformité avec les normes en vigueur.

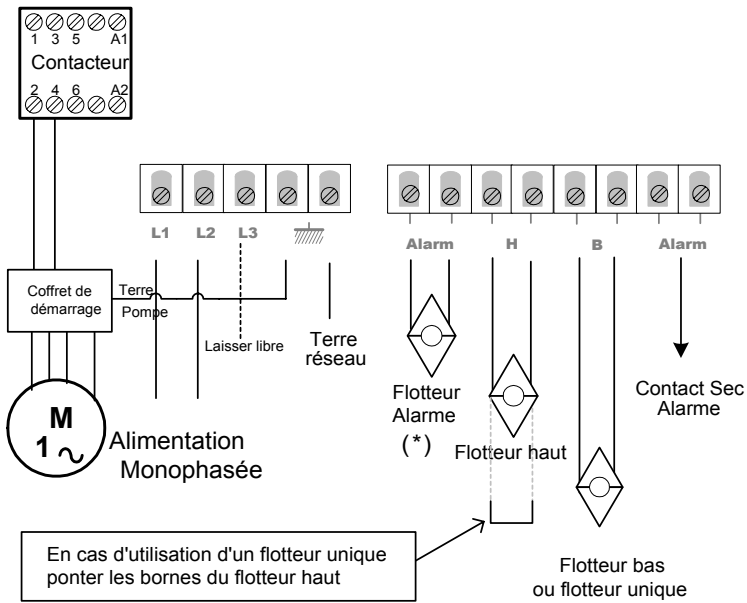
Les liaisons flotteurs étant en **5V**, leur raccordement doit être impérativement **séparé** des câbles de puissance.

Le report alarme peut être facilement obtenu en utilisant un « **ASTP** ».



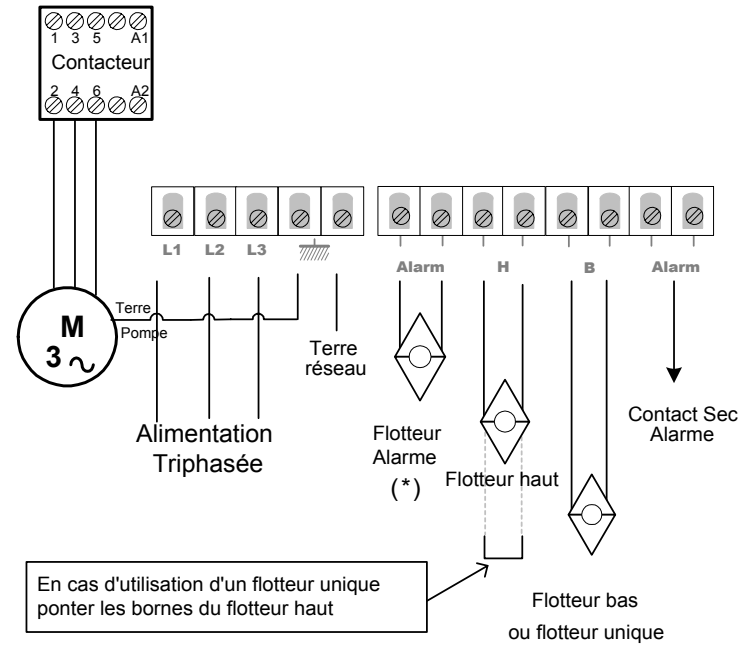
SCHEMAS DE RACCORDEMENT ALIMENTATION ET MOTEUR

MONOPHASE 230 V
(positionner le fusible sur 230 V)



* **ATTENTION** : Ponter ces deux bornes en l'absence de flotteur alarme

TRIPHASE 230 V- 400 V
(positionner le fusible en conséquence)



* **ATTENTION** : Ponter ces deux bornes en l'absence de flotteur alarme

